RCS : ST QUENTIN
Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 50034
Numéro SIREN : 387 667 447
Nom ou dénomination : AISNE BEAUTOR CARRELAGE

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2020 sous le numéro de dépôt 1337

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS AISNE BEAUTOR CARRELAGE

3 rue de Tergnier
02800 BEAUTOR
NAF : 4673B-
Siret : 38766744700016

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

Tel. 03 23 39 29 97 | Fax. 03 23 40 28 50 | Web. www.fcn.fr

SOMMAIRE

Comptes annuels	**2**
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	*10 853*	*10 388*	*465*	*1 132*
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	*13 529*	*13 413*	*116*	*2 213*
Autres immobilisations corporelles	*191 012*	*177 002*	*14 009*	*7 629*
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	*1 700*		*1 700*	*1 700*
ACTIF IMMOBILISE	**217 094**	**200 803**	**16 291**	**12 673**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	*458 544*	*7 614*	*450 930*	*488 592*
Créances				
Clients et comptes rattachés	*796 282*	*146 339*	*649 943*	*635 904*
Fournisseurs débiteurs	*59 822*		*59 822*	*47 400*
Personnel				*250*
Etat, Impôts sur les bénéfices				*7 780*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*17 860*		*17 860*	*23 694*
Autres créances	*10 201*		*10 201*	*476*
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	*14 138*		*14 138*	*17 597*
Valeurs mobilières de placement	*20 662*		*20 662*	*20 231*
Disponibilités	*507 208*		*507 208*	*471 069*
Charges constatées d'avance	*6 905*		*6 905*	*6 920*
ACTIF CIRCULANT	**1 891 621**	**153 953**	**1 737 668**	**1 719 914**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 108 715	354 756	1 753 958	1 732 587

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	*150 000*	*150 000*
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	*15 000*	*15 000*
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	*401 575*	*386 859*
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**110 769**	**114 716**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**677 344**	**666 575**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		*29 953*
Découverts et concours bancaires		*23*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		*29 977*
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	*129 613*	*79 934*
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	*58 296*	*53 139*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*643 093*	*639 682*
Personnel	*126 510*	*131 098*
Organismes sociaux	*65 550*	*74 292*
Etat, Impôts sur les bénéfices	*4 771*	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*38 354*	*47 288*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*2 834*	*8 154*
Dettes fiscales et sociales	*238 020*	*260 832*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	*4 428*	
Autres dettes	*3 165*	*2 448*
Produits constatés d'avance		
DETTES	**1 076 614**	**1 066 012**
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	1 753 958	1 732 587

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– *Faits caractéristiques et évènements significatifs*		x	
– *Règles et méthodes comptables*	x		
– *Tableau des cinq dernièrs exercices*		x	
NOTES SUR LE BILAN ACTIF			
– *Actif immobilisé*	x		
– *Détail des immobilisations*	x		
– *Frais d'établissement*		x	
– *Frais de recherche et de développement*		x	
– *Fonds commercial*		x	
– *Intérêts immobilisés*		x	
– *Immobilisations en cours de production*		x	
– *Approche par composant*		x	
– *Estimation du portefeuille de TIAP*		x	
– *Détail des amortissements*		x	
– *Tests de dépréciation des immobilisations*		x	
– *Intérêts sur éléments de l'actif circulant*		x	
– *Stocks*	x		
– *Etat des échéances des dettes et des créances*	x		
– *Dettes et créances représentées par des effets de commerce*		x	
– *Charges constatées d'avance*	x (Détail)		
– *Produits à recevoir*	x (Détail)		
– *Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits*		x	
– *Dépréciation des stocks*	x		
– *Dépréciation des créances*	x		
– *Dépréciation des valeurs mobilières*		x	
NOTES SUR LE BILAN PASSIF			
– *Composition du capital social*	x		
– *Parts bénéficiaires*		x	
– *Obligations convertibles échangeables*		x	
– *Tableau d'affectation du résultat de l'exercice N–1*	x		
– *Provisions réglementées*		x	
– *Provisions pour risques et charges*		x	
– *Ecarts de conversion sur créances et dettes*		x	
– *Clause de réserve de propriété*		x	
– *Différences d'évaluation sur éléments fongibles*		x	
– *Actions propres*		x	
– *Règlement des difficultés des entreprises*		x	
– *Passifs sans évaluation fiable*		x	
– *Primes de remboursement d'emprunts*		x	
– *Eléments relevant de plusieurs postes de bilan*		x	
– *Produits constatés d'avance*		x	
– *Charges à payer*	x (Détail)		
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT			

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
– Frais accessoires d'achat	x		
– Eléments imputables à un autre exercice			
– Opérations faites en commun		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières	x		
– Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice			x
– Eléments exceptionnels	x		
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés	x		
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
– Accroissements et allégements de la dette future d'impôt		x	
AUTRES INFORMATIONS			
– Evénements postérieurs à la clôture	x		
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Rémunération globale & par catégorie de dirigeants		x	
– Avances aux dirigeants		x	
– Liste des filiales		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Engagements financiers reçus		x	
– Dettes garanties par des suretés réelles		x	
– Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale		x	
– Crédit–bail		x	
– Crédit–bail (Etat simplifié)	x		
– Engagement de retraite	x		
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Aspects environnementaux		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AISNE BEAUTOR CARRELAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 753 958 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 110 769 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 2 à 3 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 1 à 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,48 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88–90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	*10 853*			*10 853*
Immobilisations incorporelles	**10 853**			**10 853**
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	*13 529*			*13 529*
– Installations générales, agencements aménagements divers	*170 829*	*3 690*		*174 520*
– Matériel de transport	*6 403*			*6 403*
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		*10 089*		*10 089*
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**190 762**	**13 779**		**204 541**
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	*1 700*			*1 700*
Immobilisations financières	**1 700**			**1 700**
ACTIF IMMOBILISE	203 315	13 779		217 094

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		*13 779*		*13 779*
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		13 779		13 779
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	*9 721*	*667*		*10 388*
Immobilisations incorporelles	**9 721**	**667**		**10 388**
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	*11 317*	*2 096*		*13 413*
– Installations générales, agencements aménagements divers	*163 593*	*4 904*		*168 497*
– Matériel de transport	*6 011*	*392*		*6 403*
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		*2 102*		*2 102*
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**180 921**	**9 494**		**190 415**
ACTIF IMMOBILISE	190 642	10 161		200 803

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 892 769 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	*1 700*		*1 700*
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	*796 282*	*618 968*	*177 313*
Autres	*87 883*	*87 883*	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	*6 905*	*6 905*	
Total	892 769	713 756	179 013
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs – RRR à obtenir	*59 822*
Rembt assur. s/sinistres à recevoir	*8 826*
Aides à l emploi à recevoir	*1 375*
Intérêts courus s/prod.financiers	*662*
Total	70 685

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Stock de marchandises (selon état client)	*7 614*
TOTAL	7 614

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation des créances douteuses	*146 339*
TOTAL	146 339

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 300,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	*114 716*
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	114 716
Affectations aux réserves	*14 716*
Distributions	*100 000*
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	114 716

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	*150 000*				*150 000*
Réserve légale	*15 000*				*15 000*
Réserves générales	*386 859*	*14 716*	*14 716*		*401 575*
Résultat de l'exercice	*114 716*	*-114 716*	*110 769*	*114 716*	*110 769*
Dividendes		*100 000*			
Total Capitaux Propres	666 575		125 485	114 716	677 344

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 018 318 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*643 093*	*643 093*		
Dettes fiscales et sociales	*238 020*	*238 020*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	*4 428*	*4 428*		
Groupes–Associés et autres dettes	*132 778*	*132 778*		
Produits constatés d'avance				
Total	1 018 318	1 018 318		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	*29 953*			
Dettes contractées auprès des associés				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 129 612 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Electricité – Gaz – Fact. non parv	*6 240*
Entretien matériel –Fact non parv.	*160*
Maintenance – Fact. non parvenues	*222*
Géolocalisation.–Fact. non parvenue	*151*
Honoraires – Fact. non parvenues	*8 736*
Services bancaires a payer	*739*
Dettes provis. pr congés à payer	*26 156*
Primes et gratifications à payer	*71 800*
Frais de déplacement CAP	*659*
Prov. C.S. & fis. s/Congés à payer	*10 431*
Mutuelle Apreva à payer	*824*
Prov. C.S. sur primes	*28 634*
Formation continue CAP	*1 536*
Clients – avoirs à établir	*1 751*
Ass. divers – Fact. non parvenues	*1 254*
Cotis. professionnelles a payer	*160*
Total	159 453

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Crédit bail d avance	*267*		
Locations mobilières d avance	*1 675*		
Maintenance, période d avance	*440*		
Assurance multisq, période d avance	*448*		
Publicité constatée d avance	*1 375*		
Affranchissement constaté d avance	*2 174*		
Télécommunications constatées d av.	*188*		
Cvae d avance	*338*		
Total	6 905		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	*3 358 966*	*384 130*
Achats de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements		
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	*43 740*	
TOTAL	3 402 706	384 130

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	*253*	*159*
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	*856*	*525*
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 109	684
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	*2 429*	*3 450*
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 429	3 450
Résultat financier	-1 320	-2 766

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79110000 – Transfert affectant marge comm.	*5 608*	
79131000 – Transfert charges externes invest.	*2 841*	
79131500 – Transfert de charges maintenance	*1 561*	
79132000 – Transfert charges externes activ.	*797*	
79132100 – Transfert ch. ext.activ.part pub	*1 950*	
79132200 – Transfert ch ext act part pub cee	*8 050*	
79144000 – Transfert de charges de personnel	*7 325*	
79144100 – Avantage en nature	*162*	
Transfert de charges d'exploitation	***28 295***	
Total	**28 295**	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	***2 600***	
Autres charges	***2 119***	
Autres produits		***22 550***
TOTAL	4 719	22 550

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal – 33 1/3 %	
Taux Normal – 31%	
Taux Normal – 28 %	***109 176***
Taux Réduit – 15 %	***38 120***
Plus–Values à LT – 15 %	
Concession de licences – 10 %	
Contribution locative – 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	***360***
Autres imputations	

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

A l'ouverture de l'exercice 2020, la société disposait d'un carnet de commandes satisfaisant pour les prochains mois.
L'épidemie du Covid-19 et les mesures de confinement mises en oeuvre par le Gouvernement impacteront immanquablement l'activité de la société sans qu'il soit possible à ce stade d'en mesurer l'étendue.

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	***25 479***
Engagements de crédit-bail mobilier	***40 356***
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**65 835**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 40 356 euros.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 25 479 euros
Au 31 décembre 2019, les droits acquis par les salariés de la SAS ABC s'élèvent à 84 762 €
à déduire:

– fonds à Bati Avantage n°101137	13 118 €
– fonds à Bati Avantage SMABTP	46 165 €
Engagements retraite au 31/12/2019	25 479 €

AISNE BEAUTOR CARRELAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 3 Rue de Tergnier
02800 BEAUTOR

387 667 447 ST QUENTIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24/06/2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à cent dix mille sept cent soixante-huit euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (110 768,99 euros) de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	110 768,99 euros
A titre de dividendes Soit 200 euros par action	100 000,00 euros
Le solde En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 412 344,11 euros.	10 768,99 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 577 344,11 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 :
20 000,00 euros, soit 40,00 euros par titre.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :
90 000,00 euros, soit 180,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 90 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
100 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

<u>Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24/06/2020</u>

Cette résolution est adoptée par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre et voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Doménico ZANGARE



SOGAREX
société de commissariat aux comptes

Gilles GOUHIER
Jean SAPHORES
Emmanuelle VAN ISACKER
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

AISNE BEAUTOR CARRELAGE
S.A.S. au capital de 150 000 Euros

3 rue de Tergnier

02800 BEAUTOR

-=-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'assemblée générale de la société **AISNE BEAUTOR CARRELAGE**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AISNE BEAUTOR CARRELAGE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT-QUENTIN, le 9 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
SOGAREX
Gilles GOUHIER

BILAN

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	*10 853*	*10 388*	*465*	*1 132*
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	*13 529*	*13 413*	*116*	*2 213*
Autres immobilisations corporelles	*191 012*	*177 002*	*14 009*	*7 629*
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	*1 700*		*1 700*	*1 700*
ACTIF IMMOBILISE	**217 094**	**200 803**	**16 291**	**12 673**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	*458 544*	*7 614*	*450 930*	*488 592*
Créances				
Clients et comptes rattachés	*796 282*	*146 339*	*649 943*	*635 904*
Fournisseurs débiteurs	*59 822*		*59 822*	*47 400*
Personnel				*250*
Etat, Impôts sur les bénéfices				*7 780*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*17 860*		*17 860*	*23 694*
Autres créances	*10 201*		*10 201*	*476*
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	*14 138*		*14 138*	*17 597*
Valeurs mobilières de placement	*20 662*		*20 662*	*20 231*
Disponibilités	*507 208*		*507 208*	*471 069*
Charges constatées d'avance	*6 905*		*6 905*	*6 920*
ACTIF CIRCULANT	**1 891 621**	**153 953**	**1 737 668**	**1 719 914**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 108 715	354 756	1 753 958	1 732 587

SOGAREX Commissaire aux Comptes

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	*150 000*	*150 000*
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	*15 000*	*15 000*
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	*401 575*	*386 859*
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**110 769**	**114 716**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**677 344**	**666 575**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		*29 953*
Découverts et concours bancaires		*23*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		*29 977*
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	*129 613*	*79 934*
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	*58 296*	*53 139*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*643 093*	*639 682*
Personnel	*126 510*	*131 098*
Organismes sociaux	*65 550*	*74 292*
Etat, Impôts sur les bénéfices	*4 771*	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*38 354*	*47 288*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*2 834*	*8 154*
Dettes fiscales et sociales	*238 020*	*260 832*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	*4 428*	
Autres dettes	*3 165*	*2 448*
Produits constatés d'avance		
DETTES	**1 076 614**	**1 066 012**
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	1 753 958	1 732 587

SOGAREX Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Faits caractéristiques et évènements significatifs		x	
– Règles et méthodes comptables	x		
– Tableau des cinq derniers exercices		x	
NOTES SUR LE BILAN ACTIF			
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial		x	
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation du portefeuille de TIAP		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Stocks	x		
– Etat des échéances des dettes et des créances	x		
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Charges constatées d'avance	x (Détail)		
– Produits à recevoir	x (Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des stocks	x		
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
NOTES SUR LE BILAN PASSIF			
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice N–1	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Ecarts de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Eléments relevant de plusieurs postes de bilan		x	
– Produits constatés d'avance		x	
– Charges à payer	x (Détail)		
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT			

SOGAREX Commissaire aux Comptes

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
– Frais accessoires d'achat	x		
– Eléments imputables à un autre exercice			
– Opérations faites en commun		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières	x		
– Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice			x
– Eléments exceptionnels	x		
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés	x		
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
– Accroissements et allégements de la dette future d'impôt		x	
AUTRES INFORMATIONS			
– Evénements postérieurs à la clôture	x		
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Rémunération globale & par catégorie de dirigeants		x	
– Avances aux dirigeants		x	
– Liste des filiales		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Engagements financiers reçus		x	
– Dettes garanties par des suretés réelles		x	
– Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale		x	
– Crédit–bail		x	
– Crédit–bail (Etat simplifié)	x		
– Engagement de retraite	x		
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Aspects environnementaux		x	

SOGAREX Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AISNE BEAUTOR CARRELAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 753 958 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 110 769 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 2 à 3 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 1 à 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans

SOGAREX Commissaire aux Comptes

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,48 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88–90)

SOGAREX Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	*10 853*			*10 853*
Immobilisations incorporelles	**10 853**			**10 853**
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	*13 529*			*13 529*
– Installations générales, agencements aménagements divers	*170 829*	*3 690*		*174 520*
– Matériel de transport	*6 403*			*6 403*
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		*10 089*		*10 089*
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**190 762**	**13 779**		**204 541**
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	*1 700*			*1 700*
Immobilisations financières	**1 700**			**1 700**
ACTIF IMMOBILISE	203 315	13 779		217 094

SOGAREX Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		*13 779*		*13 779*
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		13 779		13 779
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	*9 721*	*667*		*10 388*
Immobilisations incorporelles	**9 721**	**667**		**10 388**
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	*11 317*	*2 096*		*13 413*
– Installations générales, agencements aménagements divers	*163 593*	*4 904*		*168 497*
– Matériel de transport	*6 011*	*392*		*6 403*
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		*2 102*		*2 102*
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**180 921**	**9 494**		**190 415**
ACTIF IMMOBILISE	190 642	10 161		200 803

SOGAREX Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 892 769 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	*1 700*		*1 700*
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	*796 282*	*618 968*	*177 313*
Autres	*87 883*	*87 883*	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	*6 905*	*6 905*	
Total	892 769	713 756	179 013
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs – RRR à obtenir	*59 822*
Rembt assur. s/sinistres à recevoir	*8 826*
Aides à l emploi à recevoir	*1 375*
Intérêts courus s/prod.financiers	*662*
Total	70 685

SOGAREX Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Stock de marchandises (selon état client)	*7 614*
TOTAL	7 614

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation des créances douteuses	*146 339*
TOTAL	146 339

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 300,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent *Résultat de l'exercice précédent* *Prélèvements sur les réserves*	*114 716*
Total des origines	114 716
Affectations aux réserves	*14 716*
Distributions	*100 000*
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	114 716

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	*150 000*				*150 000*
Réserve légale	*15 000*				*15 000*
Réserves générales	*386 859*	*14 716*	*14 716*		*401 575*
Résultat de l'exercice	*114 716*	*-114 716*	*110 769*	*114 716*	*110 769*
Dividendes		*100 000*			
Total Capitaux Propres	666 575		125 485	114 716	677 344

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 018 318 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*643 093*	*643 093*		
Dettes fiscales et sociales	*238 020*	*238 020*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	*4 428*	*4 428*		
Groupes–Associés et autres dettes	*132 778*	*132 778*		
Produits constatés d'avance				
Total	1 018 318	1 018 318		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	*29 953*			
Dettes contractées auprès des associés				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 129 612 euros.

SOGAREX Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Electricité – Gaz – Fact. non parv	*6 240*
Entretien matériel –Fact non parv.	*160*
Maintenance – Fact. non parvenues	*222*
Géolocalisation.–Fact. non parvenue	*151*
Honoraires – Fact. non parvenues	*8 736*
Services bancaires a payer	*739*
Dettes provis. pr congés à payer	*26 156*
Primes et gratifications à payer	*71 800*
Frais de déplacement CAP	*659*
Prov. C.S. & fis. s/Congés à payer	*10 431*
Mutuelle Apreva à payer	*824*
Prov. C.S. sur primes	*28 634*
Formation continue CAP	*1 536*
Clients – avoirs à établir	*1 751*
Ass. divers – Fact. non parvenues	*1 254*
Cotis. professionnelles a payer	*160*
Total	159 453

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Crédit bail d avance	*267*		
Locations mobilières d avance	*1 675*		
Maintenance, période d avance	*440*		
Assurance multisq, période d avance	*448*		
Publicité constatée d avance	*1 375*		
Affranchissement constaté d avance	*2 174*		
Télécommunications constatées d av.	*188*		
Cvae d avance	*338*		
Total	6 905		

SOGAREX Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	*3 358 966*	*384 130*
Achats de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements		
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	*43 740*	
TOTAL	3 402 706	384 130

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	*253*	*159*
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	*856*	*525*
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 109	684
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	*2 429*	*3 450*
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 429	3 450
Résultat financier	-1 320	-2 766

SOGAREX Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79110000 – Transfert affectant marge comm.	*5 608*	
79131000 – Transfert charges externes invest.	*2 841*	
79131500 – Transfert de charges maintenance	*1 561*	
79132000 – Transfert charges externes activ.	*797*	
79132100 – Transfert ch. ext.activ.part pub	*1 950*	
79132200 – Transfert ch ext act part pub cee	*8 050*	
79144000 – Transfert de charges de personnel	*7 325*	
79144100 – Avantage en nature	*162*	
Transfert de charges d'exploitation	***28 295***	
Total	**28 295**	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	***2 600***	
Autres charges	***2 119***	
Autres produits		***22 550***
TOTAL	4 719	22 550

SOGAREX Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal – 33 1/3 %	
Taux Normal – 31%	
Taux Normal – 28 %	*109 176*
Taux Réduit – 15 %	*38 120*
Plus–Values à LT – 15 %	
Concession de licences – 10 %	
Contribution locative – 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	*360*
Autres imputations	

SOGAREX Commissaire aux Comptes

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

A l'ouverture de l'exercice 2020, la société disposait d'un carnet de commandes satisfaisant pour les prochains mois.
L'épidemie du Covid-19 et les mesures de confinement mises en oeuvre par le Gouvernement impacteront immanquablement l'activité de la société sans qu'il soit possible à ce stade d'en mesurer l'étendue.

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	***25 479***
Engagements de crédit-bail mobilier	***40 356***
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**65 835**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 40 356 euros.

SOGAREX Commissaire aux Comptes

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 25 479 euros
Au 31 décembre 2019, les droits acquis par les salariés de la SAS ABC s'élèvent à 84 762 €
à déduire:

– fonds à Bati Avantage n°101137	13 118 €
– fonds à Bati Avantage SMABTP	46 165 €
Engagements retraite au 31/12/2019	25 479 €

SOGAREX Commissaire aux Comptes